

EXAMEN COMPLÉMENTAIRE PASSERELLE

L'examen complémentaire Passerelle maturité professionnelle / maturité spécialisée - hautes écoles universitaires est une possibilité d'accéder aux Hautes écoles universitaires et polytechniques réservée aux titulaires d'une maturité professionnelle ou d'une maturité spécialisée.

EN DÉTAIL

Les titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) assorti d'une maturité professionnelle ou d'un certificat d'école de culture générale assorti d'une maturité spécialisée peuvent préparer l'examen fédéral complémentaire Passerelle. Ce certificat d'examen complémentaire donne accès à toutes les filières d'études de toutes les hautes écoles universitaires de Suisse.

MODALITÉS ET DURÉE

Cours de fin de journée:
du lundi au jeudi de 16h30 à 19h40 et le vendredi de 15h45 à 18h55

Cours du soir:
du lundi au jeudi de 18h10 à 21h20 et le vendredi de 15h45 à 18h55

Ces horaires sont indicatifs et susceptibles de subir des changements mineurs.

Quelle que soit la formule choisie, la voie passerelle, au Gymnase Pour Adultes, dure un an. Il existe une école privée proposant la formation en 6 mois.

À QUOI SERT LA PASSERELLE?

La réussite de cet examen garantit l'admission dans n'importe quelle faculté d'une Haute école universitaire ou polytechnique, ainsi qu'à la Haute école pédagogique du Canton de Vaud (HEP) (à condition d'obtenir une certification B2 en allemand).

COMMENT PRÉPARER L'EXAMEN?

Dans le canton de Vaud, cet examen peut être préparé notamment au Gymnase Pour Adultes (GyPAd), en fin de journée ou le soir. Les personnes intéressées ont également la possibilité de s'y préparer en école privée ou en autodidacte. Dans ce cas, l'examen fédéral est organisé par le SEFRI, à l'EPFL (au mois d'août) ou à l'Université de Fribourg ou de Neuchâtel (en février).

QUEL EST LE CONTENU DU PROGRAMME DE COURS?

Au GyPAd, le programme compte 700 périodes sur 35 semaines (20 heures de cours par semaine). Les disciplines ou domaines enseignés et sur lesquels portent les examens sont au nombre de cinq:

- français
- allemand, italien ou anglais
- mathématiques
- sciences expérimentales (biologie, chimie, physique)
- sciences humaines (histoire, géographie).

DATES ET MODALITÉS DE L'EXAMEN

Les candidats doivent présenter l'ensemble des examens en une seule session (examen complet).

Une session d'examen, obligatoire pour les personnes qui suivent la voie passerelle au Gymnase Pour Adultes, a lieu à la fin du mois de juin.

Une session de rattrapage est organisée en août.

Examen fédéral:
Deux sessions sont organisées (en février et en août).

INSCRIPTIONS

Renseignements et inscriptions auprès du Gymnase Pour Adultes
<http://www.gypad.ch>



Inscription :

Entre début décembre et fin janvier



Début des cours :

août

LIENS UTILES

www.gymnasedechamblandes.ch > Gymnase pour adultes
> Voie passerelle
www.sefri.admin.ch >
Formation > Maturité >
Maturité gymnasiale > Examen
complémentaire passerelle